

Emplacements disponibles pour accueillir un rucher

Dans le cadre du projet Agriculture et pollinisateurs, des agriculteurs vaudois mettent à disposition des emplacements pour accueillir des ruchers.

Les apiculteurs à la recherche d'une place pour leurs colonies (minimum 3 maximum 20) peuvent contacter le secrétariat de Proconseil pour être mis en relation avec le ou les agriculteur(s) de la commune concernée.

Proconseil Lausanne – 021 614 24 30 – proconseil@prometerre.ch

Communes	Communes
Agiez	Lucens
Arnex-sur-Orbe	Marchissy
Avenches	Missy
Bassins	Molondin
Bogis-Bossey	Mont-sur-Rolle
Céligny	Montanaire
Chavannes-sur-Moudon	Montilliez
Chavornay	Noville
Chessel	Oron
Concise	Pailly
Cronay	Payerne
Dompierre (VD)	Provence
Essertines-sur-Yverdon	Saint Aubin (FR)
Eysins	Sainte-Croix
Fey	Senarclens
Founex	Surpierre
Gingins	Syens
Goumoëns	Valbroye
Hautemorges	Vaulion
L'Abergement	Vaux-sur-Morges
L'Isle	Villars-le-Terroir
La Chaux (Cossonay)	Villarzel
Le Lieu	Vuarrens
Longirod	Vully-les-Lacs

Nous vous remercions de bien vouloir prendre connaissance de la **Charte de bonnes pratiques** élaborée dans le cadre de la mesure Mise à disposition d'un emplacement pour accueillir un rucher à l'année et téléchargeable à l'adresse : www.prometerre.ch/abeilles